



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – **Mardi 11 mars 2008**

Agenda

Lundi 17 mars

-14h : Réunion de la section générale, salle 4.
-15h : **Bernard BOURGEOIS**, membre de l'Académie : « *Hegel et le droit* ».

Lundi 31 mars

-15h : **Pol BOUCHER**, docteur en philosophie : « *L'union de la casuistique et de la codification par la rationalisation du droit chez Leibniz* ».

-Comité secret.

-18h : Remise du Prix Edouard Bonnefous 2007, salon Bonnefous.

Lundi 7 avril

-11h : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : élection au fauteuil de **Jean-Marie Zemb**.

-**Raymond VERDIER**, anthropologue : « *Le droit et l'anthropologie* ».

-18h : Remise des Prix Descartes-Huygens, Grande salle des séances.

Mardi 8 avril

-9h30 : Réunion des correspondants de la section Économie politique, statistique et finances.

Lundi 14 avril

-15h : **Dominique FENOUILLET**, professeur à l'université Paris-II : « *Le droit et la conscience* ».

Lundi 28 avril

-15h : **Marie-France GARAUD**, président de l'Institut international de géopolitique : « *Le droit du politique* ».

Lundi 5 mai

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Nicolas MOLFESSIS**, professeur à l'université Paris-II : « *La perception commune du droit* ».

Lundi 19 mai

-15h : **Jean-Paul CHARNAY**, directeur de recherche au CNRS : « *Le droit et l'islam* ».

Lundi 26 mai

-15h : **Isabelle FALQUE-PIERROTIN**, conseiller d'État : « *Internet et le droit* ».

Lundi 2 juin

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Laurence DEPAMBOUR-TARRIDE**, professeur à l'université Paris-V : « *Sculpture, peinture et histoire du droit français* », grande salle des séances.

Séance du lundi 10 mars

Après approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars, M. le Président **François Terré** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

M. **Gérald Antoine** a présenté à ses confrères le trentième volume des œuvres du Cardinal **Henri de Lubac**, *Claudel et Péguy*, dont la deuxième partie fut rédigée par Jean Bastaire, la maladie ayant empêché le Père de Lubac de terminer seul l'ouvrage (Paris, Éditions du Cerf, 2008, 213 pages).

M. **René Sève**, directeur général du Centre d'analyse stratégique, a fait une communication sur le thème : « *Le droit dans la convergence des sciences de la nature et des sciences sociales* ». À l'issue de sa communication, il a répondu aux questions que lui ont posées M. **Bertrand Saint-Sernin**, M. **Lucien Israël**, M. **Bernard Bourgeois**, Mme **Marianne Bastid-Bruguière**, M. le Secrétaire perpétuel **Michel Albert** et M. le Président **François Terré**.



« *Quelle réforme pour le droit des contrats ?* »

Les *Petites Affiches de la Loi*, n°41, du mardi 4 mars publient un long entretien avec M. le Président **François Terré**, qui déclare :

« *C'est sans a priori qu'a été constitué un groupe de travail à l'Académie des sciences morales et politiques, ce qui correspond à l'une des missions de celle-ci et ne constituait aucunement une innovation. [...] Des relations étroites ont été constantes avec la Chancellerie présente au sein du groupe de travail. [...] Notre réflexion a été, dès les premiers travaux, axée non pas sur une simple relecture des divisions et des articles du Code civil français. L'approche comparative est constamment présente à notre esprit. [...]*

Dans un premier temps, nous comptons achever les parties de notre étude concernant principalement la formation et la validité du contrat dans le courant du mois de mars, ce qui conduira à une remise de ces éléments en avril à la Chancellerie et correspondra avec la réalisation d'un premier avant-projet de la Direction des affaires civiles. Nous pourrions alors terminer nos propositions sur les effets du contrat dans les semaines suivantes ».



« *La mondialisation désigne le plus grand phénomène de progrès social de tous les temps* »

« Ces propos sont de **Michel Albert**, le Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. Et ils risquent de faire grincer bien des dents », annonce *Le Quotidien* (de Luxembourg) paru le mercredi 5 mars.

Nouveautés sur le site de l'Académie - www.asmp.fr

- Débat qui a fait suite à la communication de Mme **Hélène Piquet** sur le thème « *Justice arctique et justice canadienne au miroir de l'art inuit* », le lundi 3 mars devant l'Académie.

Dans la presse et sur les ondes

- « La gauchiste de la famille », portrait de Mme **Chantal Delsol**, *Le Figaro Littéraire*, n° 19781, jeudi 6 mars :

« Philosophe politique disciple de Hannah Arendt, elle vient d'être élue à l'Institut de France. Parcours d'un esprit libre qui refuse les idéologies. Elle élève rarement la voix et il faut la connaître un peu pour savoir que ce n'est pas une pose. [...] Mais Chantal, à 20 ans, récuse les valeurs autoritaires de cette lignée qui va de Platon à Maurras en passant par Carl Schmitt, où l'on regarde l'humanité de haut, parfois avec mépris. "*Aux yeux de mon père, j'étais la gauchiste de la famille*", dit celle qui rencontre, dans les années 1980, le philosophe Julien Freund, européen convaincu qui deviendra son "*maître à penser*". [...] **Chantal Delsol** est ce que l'on appelle une non-conformiste de droite, position incommode à Paris où la posture rebelle est plus confortable à gauche ».

- « **Nicolas Sarkozy** veut donner un statut aux entreprises de taille moyenne », compte rendu du discours prononcé lors des « Entretiens d'ASMEP », le mercredi 5 mars, au Palais du Luxembourg, à l'invitation et sous la présidence de M. **Yvon Gattaz**, *La Tribune*, mercredi 5 mars : « Le président Nicolas Sarkozy a jugé nécessaire mercredi de créer une nouvelle catégorie d'entreprises en France, les entreprises de taille moyenne (ETM), qui viendront se placer entre les PME et les grandes entreprises. Il s'est "déclaré favorable" à la proposition d'**Yvon Gattaz**, président de l'Association des moyennes entreprises patrimoniales (Asmep), qui réclame la "reconnaissance officielle" d'un statut pour les entreprises moyennes (entre 250 et 5.000 salariés). "Le gouvernement est favorable à votre proposition et la retiendra comme telle", a déclaré **Nicolas Sarkozy**. "Les ETM ne peuvent pas continuer à subir les contraintes des gros groupes dans les domaines sociaux et fiscaux. C'est pourquoi elles ont besoin d'un statut au sein d'une nouvelle classification des entreprises françaises", avait expliqué un peu plus tôt Yvon Gattaz devant les entrepreneurs de l'ASMEP ». Des comptes rendus ont également été publiés sur les sites de *France Soir*, du *Nouvel Observateur*, de *Capital*, de *Boursorama*, du *Figaro*, du *Monde*, des *Échos*, de *20 Minutes*, de *Challenges* etc. et des enregistrements diffusés sur *LCP-Public Sénat* et *France Info*.

À noter

- L'Université du Patrimoine organisera le lundi 31 mars à 9 heures, en salle Hugot, sous la présidence de M. **François Terré**, une "matinée/rencontre" sur le thème « Surmonter la crise du logement : une approche inédite ».

Groupes de travail

- Le groupe de travail « *Le droit européen des contrats* » que préside M. le Président **François Terré** se réunira à 9 heures, le mardi 18 mars au salon Dupont-Sommer et le mardi 25 mars au salon Martin-Chauffier.

- Le groupe de travail « *L'enseignement économique au collège et au lycée* », que préside M. **Yvon Gattaz**, se réunira le lundi 7 avril à 11h, en salle 3.

- Le groupe de travail « Les autorités administratives indépendantes – L'exemple de la santé », que préside M. **Roland Drago**, se réunira le lundi 7 avril à 18 heures, au Palais de l'Institut, salle 4.

En bref

- M. **Thierry de Montbrial** a donné, à l'invitation de la Fondation Monaco Méditerranée et de son Président, Enrico Braggiotti, une conférence extraordinaire ouverte au public dont le thème était "Les grandes tendances politiques et économiques internationales", le mercredi 5 mars à l'Hôtel Hermitage (Monaco), sous le Haut Patronage de SAS le Prince Albert II.